Le Palmarès de l'Exposition de la Société "Les Aviculteurs d'Artois" à Arras

(Ph. Mériaux, Arras).

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les principales cotations du palmarès de l'importante exposition organisée par la société « Les Aviculteurs d'Artois ».

Voici aujourd'hui la suite de la liste des exposants primés :

PIGEONS VOYAGEURS

Club Colombophile Artésien. — 1er prix, n. 1 à M. Franqueville ; 2e, n. 3 à M. Désir ; 1re prix, n. 1 à M. Franquille ; 2e, n. 9 à M. Cassoret.

3e Subdivision. — Races belges. — Classe 36 : Braekel et Campine (poules), M. H., Morchain braekel ; 2e prix, id. — Classe 40 : Leghorn blancs (poules), 2e prix, Fiedrops Alcide ; M. H., Demont Ed. — Classe 43 : Ancônes et autres races italiennes (coqs), 2e prix, Fauvet Ancône, 75 fr.

5e Subdivision. — Races anglaises, asiatiques, océanien. — Classe 45 : Orpington (coqs) M. H., Saintive Achille, fauve ; P. H. 1er prix Huet Ch., fauve ; 2e, Leblanc Joseph, noire. — Classe 47 : Sussex (coqs), 1er prix, Saint-

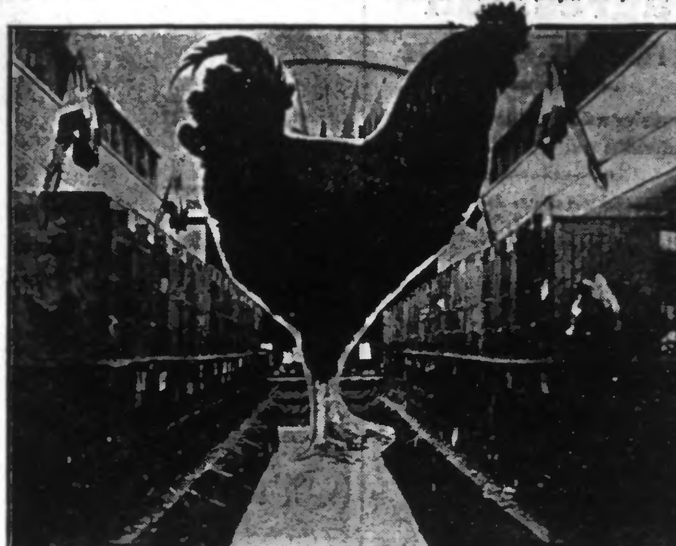

UNE VUE GENERALE DE L'EXPOSITION En médaillon : Un COQ PRIME

Société Colombophile « L'Eclair ». — 1er prix, n. 7 à M. Davrinche ; 2e, n. 20 à M. Hanot ; 1er prix, n. 1 à M. Francka ; 2e, n. 2 à M. Francke.

Société Colombophile « Le Lion d'Arras ». — 1er prix, n. 2 à M. Level ; 2e, n. 7 à M. Dehay ; 1er prix, n. 15, à M. Marmin ; 2e, n. 16, id.

Société Colombophile « La Rapide ». — 1er prix, n. 8 à M. Dumont ; 2e, n. 5, id. ; 1er prix, n. 3 à M. Dumont ; 2e, n. 4, id.

Société Colombophile « L'Aero de Tilloy ». — 1er prix, n. 1 à M. Bocquillon ; 1er prix, n. 11 à M. Vasseur ; 2e, n. 13, id.

Grand Prix d'honneur. — Au plus beau sujet (coq ou poule), n. 58, à M. Charles Huet, de Roubaix.

Prix d'excellence. — Au plus beau sujet race étrangère, n. 141 à M. Charles Huet ; race française, n. 58 id. ; palmipède, n. 207 à M. Legros, de Boiry ; lapins, n. 455 à Mme Chereau à Rueil ; au plus beau pigeon de luxe ou de ferme, n. 253 à M. Bourbiau, à Arras.

COQS ET POULES

1re Subdivision. — Races de la Région du Nord de la France. — Classe 14 : Bourbourg (poules), M. H., Fauvet, 60 fr. — Classe 15 : Estaires (coqs), P. H., 1er prix, Huet Ch., 100 fr. — Classe 16 : Estaires (poules) 1er prix, Huet Ch., 100 fr. — Classe 19 : Grands combattants du pays (coqs), 2e prix, Lorthiois Ch. ; M. H., Fauvet ; 1er prix, Lantoine R., argenté. — Classe 20 : Grands combattants du pays (poules) 1er prix, Lantoine R. — Classe 21 : Petits combattants du Nord (coqs) 1er prix, Vernier Robert, doré. — Classe 22 : Petit combattant du Nord (poule), 1er prix, Vernier Robert, doré.

2e Subdivision. — Autres races françaises. — Classe 26 : Bresse noire (poules), P. H., 1er prix, Alexandroff. — Classe 28 : Gâtinais (coqs), 1er prix, Saint-Léger ; M. H., Ragon. — Classe 30 : Gâtinais (poules), 1er prix, Saint-Léger ; M. H., Ragon. — Classe 32 : Autres races françaises (poules), 1er prix, Brisfert André.

Léger, herminé. — Classe 48 : Sussex (poules), 1er prix Saint-Léger, herminé. — Classe 51 : Australorps (coqs), 1er prix, Pomart Paul ; 2e, Fauvet, 250 fr. — Classe 52 : Australorps (poules), 1er prix, Pomart Paul.

6e Subdivision. — Races Américaines. — Classe 55 : Plymouth (coqs), 2e prix, Saintive Achille, blanc ; 1er prix, Mme Elie, rock barré ; 3e, Groitart Maurice, rock barré. — Classe 56 : Plymouth (poules), M. T. H., Saintive Achille, blanc ; M. T. H., id. ; 2e, Grottard Meurice, blanc ; P. H. 1er prix, Huet, blanc — Classe 57 : Rhode-Island (coqs) M. T. H., Boulanger Jean ; 2e prix, Saintive Achille ; 4e, Guéant et Parisis ; 1er prix, id. ; 3e, Huet ; M. T. H., Ragon ; M. T. H., id. ; M. H., id. ; M. H., id. — Classe 58 : Rhode-Island (poules), M. T. H., Boulanger Jean ; 1er prix, Saintive Achille ; M. T. H., Ragon ; 2e prix, id. — Classe 59 : Wyandottes (coqs), M. T. H., Leloup Michel ; M. H., id. ; M. H., Demont Ed. ; P. H. 1er prix, Huet Ch. — Classe 60 : Wyandottes blancs (poules), M. H., Boulanger Jean ; M. H., Demont Ed. ; 3e prix, id. ; 1er prix, Guéant et Parisis ; 2e, Huet Ch. — Classe 61 : Wyandottes autres variétés (coqs), 2e prix, Saintive Achille ; M. T. H., Mac Keuzie Jack, argenté liseré ; M. H., Bécourt Stépane, argenté liseré. — Classe 62 : Wyandottes autres variétés (poules), 2e prix, Marc Keuzie Jack, dorée liserée.

7e Subdivision. — Autres races étrangères. — Classe 65 : Minorque (coqs), 1re prix, Legros Jean, noir — Classe 66 : Minorque (poules), M. H., Legros Jean noir ; P. H. 1er prix, id. ; M. H., id. ; 2e prix, id. ; 3e, id. — Classe 69 : Hambourg (coqs), 1er prix, Huet. — Classe 70 : Hambourg (poules), P.H. 1er prix, Huet — Classe 71 : Hollandais (coqs) 2e prix, Vilquin. — Classe 72 : Hollandais (poules), 2e prix, Vilquin ; P. H., 1er prix, id — Classe 74 : Autres races étrangères non mentionnées (poules), M.H., Fauvet, bramha.

(A suivre).

Le 10e anniversaire de l'armée rouge

UNE REMISE SOLENNELLE D'AVIONS A LA FLOTTE AERIENNE SOVIETIQUE

Hier matin, à l'Aérodrome de Moscou, a eu lieu la remise solennelle à la flotte aérienne soviétique de 15 avions sur les 66 appareils dont la construction a été entreprise par la Société créée pour le développement de l'aviation et de la défense chimique.

Cette cérémonie avait été organisée à l'occasion du 10e anniversaire de l'armée rouge et les avions ont été construits à l'aide de l'argent recueilli parmi la population et versé au fonds de la flottille qui a été appelée « notre réponse à Chamberlain ».

UN AFFLUENT DE LA SOMME TRIPLANT SA LONGUEUR PROVOQUE DES INONDATIONS

Un phénomène hydrologique vient de se produire près d'Abbeville. La rivière « La Drucat », tributaire de la Somme et dont le cours ne dépassait pas 5 kilomètres, a soudain triplé sa longueur et reporté sa source à 10 kilomètres en amont. Les anciennes sources, disparues depuis l'époque tertiaire, ont reparu et la rivière a repris son ancien lit, mais celui-ci étant à peu près nivelé, les eaux se sont répandues dans la campagne, inondant les champs, les jardins et les caves. Les chemins sont coupés. Les dégâts sont importants. Des travaux devront être entrepris pour endiguer le nouveau cours d'eau.

DU SANG, A GLOZEL

Le soir un visiteur s'était rendu au musée des Fradin, à Glozel.

Il voulut ensuite s'introduire dans le champ des fouilles, en empruntant des chemins détournés. M. Fradin, le grand-père, âgé de 72 ans, tenta de l'en empêcher. Une discussion violente éclata entre les deux hommes.

Le visiteur se précipita sur M. Fradin, le terrassa, et armé d'une pierre qu'il dissimulait dans sa main, blessa grièvement le vieillard.

L'agresseur s'enfuit alors à travers champs, mais aux cris de M. Fradin père, une chasse à l'homme s'organisa et le fuyard fut arrêté. C'était M. de Verdelon, sous-lieutenant de spahis demeurant au château de Torsiac (Haute-Loire).

La famille Fradin a porté plainte.

UN CHIEN VERITABLE FAUVE

Pénétrant dans la cour de l'école primaire supérieure de jeunes filles de la rue des Ursulines, à Tours, le chien de M. Durand, charcutier, rue Giraudeau, se jeta sur un groupe d'élèves et mordit cruellement trois d'entre elles : Mlles Cheymolt, 16 ans, demeurant à Saint-Pierre-des-Corps ; une fillette de 13 ans et Mlle Arlette Thusult, 14 ans, dont les parents demeurent à Vendôme. Cette dernière a eu les jambes déchiquetées par les crocs de l'animal et a dû être transportée à l'hôpital, où il ne fallut pas moins de deux heures pour panser ses plaies. Son état est considéré comme très grave.

Avant d'être capturé, l'animal mordit encore le concierge de l'établissement, M. [illegible]nard, 29 ans, père de cinq enfants, un garçonnet et un passant.

La politique régionale

Pour les élections législatives

DANS LE NORD

M. VASSEUR MAINTIENT SA CANDIDATURE RADICALE - NORDISTE DANS LA 8e CIRCONSCRIPTION DE LILLE.

On nous communique que :

« M. Léonce Vasseur fils, architecte agréé, 135, boulevard Emile Zola, à Croix, maintient sa candidature dans la huitième circonscription de Lille, comme Républicain-radical nordiste ».

UN CONGRES SOCIALISTE A DESIGNE MM. J. HUYGHE ET L. VANCOILLIE COMME CANDIDATS DANS LES 1re ET 2e CIRCONSCRIPTIONS D'HAZEBROUCK.

On nous communique :

Dimanche 4 mars, à 15 heures, un Congrès des sections de l'arrondissement d'Hazebrouck du Parti socialiste s'est tenu salle Ringot à La Gorgue, sous la présidence de M. Debrabander, délégué de la Fédération du Nord.

Ce congrès avait pour but de désigner deux candidats aux élections en remplacement de M. Vanderschooten, décédé et de M. Heckel, qui a retiré sa candidature pour raison de santé.

Avant de procéder au vote, M. Debrabander, au nom de la Fédération du Nord, adressa ses cordiales condoléances à la famille du vieux militant disparu et formula des vœux pour le rétablissement de la santé de M. Heckel. Il rappela ensuite la vie de dévouement de MM. Vanderschooten et de M. Heckel et l'œuvre qu'ils accomplirent au temps difficiles des débuts de l'action socialiste et dans un milieu des moins favorables.

Sur la proposition de la section d'Hazebrouck, M. Joseph Huyghe a été désigné à l'unanimité, candidat pour la 1re circonscription.

Sur la proposition de la section de Nieppe, M. Louis Vancoillie, d'Estaires, a été désigné à l'unanimité, candidat pour la deuxième circonscription.

Etaient représentées au Congrès les localités suivantes : Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Bailleul et Hazebrouck.

Élections au Conseil Général

DANS LA HAUTE-VIENNE

Voici les résultats de l'élection au Conseil général du canton de Saint-Yrieix (scrutin de ballottage) : Inscrits, 4.380 ; votants, 3.926. Ont obtenu : MM. Rebeyrol, socialiste unifié, 1.499 voix. ELU : Bataille, radical-socialiste, 1.360 voix. Il s'agissait de remplacer M. Roux, radical-socialiste, décédé.

DANS L'INDRE

Voici les résultats de l'élection au Conseil général de l'Indre (canton du Blanc) : Inscrits, 3.959 ; votants 2.968 ; suffrages exprimés, 2.960. Ont obtenu MM. Chichery, industriel, conseiller d'arrondissement, radical-socialiste, 1.647 voix. ELU ; Gellon, libraire, social-démocrate, 1.250 voix.

Roubaix

BUREAUX 45, Rue de la Gare Téléph. 9-61. — DÉPOT DE VENTE 78, Grande-Rue.

DEUX CHUTES MALHEUREUSES

Hier, vers 10 h. 45, M. Lesaffre Arthur-Achille, 45 ans, plafonneur, demeurant quai de Wattrelos, à Roubaix, a fait, en sortant de l'estaminet tenu par M. Antoine Ange, quai de Lorient, 23, une chute au cours de laquelle il s'est fracturé le pied droit.

M. le docteur Jacquemont, après lui avoir donné les soins que nécessitait son état, l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

— Samedi, vers 20 heures, M. Charles Cappelle, maçon, demeurant rue Pierre de Roubaix, 46, tomba si malheureusement en rentrant chez lui, qu'il se cassa la jambe.

M. le docteur Dispa, appelé à lui donner ses soins, l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

LE VOL DOMINICAL

Chaque dimanche, il est de tradition d'enregistrer au moins un vol au marché du boulevard Gambetta. Dans l'affluence qui s'y presse, affairée, les picpockets et les tire-laine opèrent presque à coup sûr. Mme Ledoux, née Tonneau Denise, 23 ans, soigneuse, demeurant 83, rue Monge, se trouvait, vers 11 h. 15, aux environs de l'installation de M. Tauche Honoré, marchand de toiles, demeurant rue Pellart, 6. Un habile filou subtilisa son porte-monnaie contenant 90 francs environ et des papiers d'identité.

Mme Ledoux déposa une plainte au commissariat de police de permanence, et la Sûreté ouvrit une enquête.

Or, vers midi, M. Tauche trouvait, vers la rue de Lannoy, où il est placé, un porte-monnaie vide d'argent, mais contenant un récépissé de demande de carte d'identité d'étranger au nom de Mme Ledoux, née Tonneau Denise.

Le malandrin qui avait volé Mme Ledoux, avait vidé le porte-monnaie de la somme d'argent qu'il contenait, puis l'avait abandonné sur le sol. Une enquête est ouverte.

POUR LE GRAND CONCOURS DE LA MI-CAREME ORGANISE PAR « L'ESSOR DE L'EPEULE » ET LE COMITE DU FRESNOY.

Devant le grand nombre de demandes reçues pour le grand concours de la Mi-Carême organisé par l'Essor de l'Epeule et le Comité du Fresnoy, nous croyons être agréable à nos lecteurs de faire paraître le détail et le règlement de ce grand concours.

Voici le règlement du concours et les prix pour l'Essor : 1. Les masques et travestis seront tenus de se faire inscrire à l'un des bureaux ci-dessous : a) coin rue Alouette et Grand-Chemin ; b) face café Champs-Elysées, boulevard Montesquieu ; 2. Chaque concourrent touchera au bureau d'inscription, 3 fiches avec numéro ; la 1re devra être présentée aux deux contrôles ; la seconde sera pour le 1er jury et la 3e pour le 2e jury ; 3. Les concurrents seront responsables de leur catégorie annoncée ; 4. Les prix décernés par les jurys seront sans appel ; 5. Tout concurrent qui n'aura pas passé devant ses deux jurys sera disqualifié ; 6. Une catégorie spéciale (catégorie Epeule) est réservée aux masques et travestis habitant le quartier de l'Epeule ; 7. Ces derniers devront nous faire parvenir leurs noms et adresses à notre siège avant le 11 mars dernier délai ; 8. Les inscrits à la catégorie Epeule ont le droit de participer aux autres catégories ; celle-ci étant en supplément pour les habitants des quartiers ; 9. L'inscription à notre siège est spécialement faite pour la catégorie Epeule, les autres se feront le jour du concours.

LES PRIX

Chars, 800 fr. de prix. — 1. 300 fr. ; 2. 200 fr. ; 3. 150 fr. ; 4. 100 fr. ; 5. 50 fr. 1er jury, place Saint-Sépulcre ; 2e jury, place Edouard Roussel.

Grand nombre, 1000 fr. de prix. — 1. 250 fr. ; 2. 200 fr. ; 3. 150 fr. ; 4. 100 fr. ; 5. 100 fr. ; 6. 50 fr. ; 7. 50 fr. ; 8. 40 fr. ; 9. 20 fr. ; 10. 20 fr. ; 11. et 12. 10 fr. 1er jury, place Abreuvoir ; 2e jury, face boulevard Montesquieu et rue de l'Epeule.

Couples, 800 fr. de prix. — 1. 200 fr. ; 2. 150 fr. ; 3. 100 fr. ; 4. 70 fr. ; 5. 50 fr. ; 6. 40 fr. ; 7. 40 fr. ; 8. 40 fr. ; 9. 30 fr. ; 10. 30 fr. ; 11. 20 fr. ; 12. 10 fr. ; 13. et 14. 5 fr. 1er jury, coin rue de l'Epeule et rue Marquisat ; 2e jury, rue de Wasquehal, face Maeght-Farret.

Isolés, 800 fr. de prix. — 150, 100, 80, 70, 60, 50, 40, 40, 30, 30, 20, 20, 20, 10, 10, 10, 10, 10. 1er jury, face Delapelez-Brulin, rue de Wasquehal.

Drôlatiques, 540 fr. de prix. — 100, 90, 80, 70, 60, 50, 40, 30, 20. 1er jury, face J. Houzet, rue de l'Epeule ; 2e jury, siège 107, rue des Arts.

Enfants, 500 fr. de prix. — 100, 80, 70, 60, 50, 40, 20, 20, 20, 10, 10, 10. 1er jury, coin rue des Arts et l'Epeule ; 2e jury, rue Cugnot face Houzet.

Masques habitant l'Epeule. — 600 fr. de prix ; 1re catégorie : 50, 30, 20 ; 2e catégorie : 50, 30, 20 ; 3e catégorie : 50, 30, 20 ; 4e catégorie : 50, 30, 20 ; 5e catégorie : 50, 30, 20 ; 6e catégorie : 50, 30, 20. 1er jury, rue de la Perche ; 2e jury, rue des Arts, face Thys et Godefroy.

DEMENAGEMENTS. — Wagons, Autos capitonnés, Garde-Meubles. — **H. DAEL, Vidanges, rue Blanchemaille, 42, ROUBAIX.** — Tél. 3440.

LA MI-CAREME DANS LE QUARTIER DU FRESNOY-LUXEMBOURG-MACKELLERIE

Règlement du concours pour le Fresnoy-Luxembourg :

Le concours commencera à 2 h. 30 pour se terminer à 6 h. 30. Des prospectus avec notre règlement seront distribués à tous les concurrents. Inscription : 1° Les masques et travestis seront tenus de se faire inscrire à l'un des bureaux ci-dessous : a) Pont du Chemin de Fer, à l'entrée de la rue de Mouvaux ; b) face octroi de Roubaix, estaminet Vanvermeren, rue de Mouvaux. Une seule inscription à l'un ou à l'autre bureau suffira ; 2° chaque concurrent touchera au bureau d'inscription une carte avec numéro ; il devra la présenter à tous les jurys, où ceux-ci y apposeront leur signature comme preuve de passage et sera à conserver pour la remise des prix. Les jurys seront au nombre de quatre et installés aux endroits suivants : 1. Carrefour des rues de Béthune et du Luxembourg ; 2. angle rues de Rome et de Mouvaux ; 3. angle rues de l'Ouest et de Mouvaux ; 4 rue du Fresnoy, face à la rue d'Italie. Les numéros désignant les jurys ne servent que d'indication pour contrôler le passage mais non pour désigner l'itinéraire qui reste absolument libre, les concurrents ayant le choix d'entrer par l'un ou l'autre des bureaux d'inscription et de circuler à leur gré dans le quartier ; l'essentiel pour eux étant de se présenter à tous les jurys. Tout concurrent qui n'aura pas passé devant les quatre jurys sera disqualifié ; 3° les concurrents seront responsables de leur catégorie annoncée ; 4° les décisions prises par les jurys seront sans appel.

Règlement des prix pour le Fresnoy-Luxembourg :

Première catégorie, chars, 400 francs de prix : 1er prix 150 fr., 2e 100, 3e 75, 4e 50, 5e 25 fr. ; 2e catégorie grand nombre, 425 fr. de prix : 1er 150, 2e 100, 3e 75, 4e 50, 5e 25, 6e 25 fr. ; 3e catégorie, couples, 320 fr. de prix : 1er 100, 2e 75, 3e 50, 4e 40, 5e 25, 6e 20, 7e 10 fr. ; 4e catégorie, isolés plus beaux costumes, 365 fr. de prix : 1er 100, 2e 75, 3e 50, 4e 40, 5e 30, 6e 20, 7e 20, 8e 10, 9e 10, 10e 10 fr. ; 5e catégorie, drôlatiques, 245 francs de prix : 1er 75, 2e 50, 3e 40, 4e 30, 5e 20, 6e 10, 7e 10, 8e 10 francs ; 6e catégorie, enfants, 245 fr. de prix : 1er 75 fr., 2e 50, 3e 40, 4e 30, 5e 20, 6e 10, 7e 10, 8e 10 fr.

Les concurrents sont autorisés à concourir dans plusieurs catégories à la condition de le déclarer à l'inscription.

Echantillons Gratuits

Pour récurer vos ustensiles de ménage, employez RECO. Réclamez un échantillon à votre épicier ou droguiste. -11573

LE 8e CONCERT DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE

Continuant le cycle de ses auditions artistiques, l'Association des Professeurs du Conservatoire a fait appel, pour son 8e concert, qui aura lieu le mardi 8 mars à 20 h. 30, dans la salle Pierre Destombes, aux anciens élèves du Conservatoire de Roubaix qui poursuivent actuellement leurs études dans le temple de la musique française, c'est-à-dire au Conservatoire de Paris. Mlles Paule Boucher, Renée Prévost, M. Beckaert pour les classes de chant, MM. Herla et Dupont pour les classes de cor et de violon, vivent en ce moment dans cette atmosphère de travail et d'espérance qui fait de notre grande Ecole Nationale un centre d'attraction universel.

Ce sera donc pour nos concitoyens qui suivent avec enthousiasme les concerts de l'Association des Professeurs du Conservatoire l'occasion d'encourager nos jeunes Roubaisiens, mis sur la bonne voie par notre Conservatoire de les aider à marcher sur les traces de leurs aînés et s'inspirer de leur exemple.

Au programme, les œuvres de J. M. Leclair, Mozart, Schumann, E. Lalo, Saint-Saens, C. Debussy.

L'orchestre, sous la direction de M. Francis Bousquet.

HIPPODROME-THEATRE

« Le Trouvère », grand opéra de Verdi, jeudi 8 mars. La Direction de Gand voulant remercier le public roubaisien de son assiduité au cours de cette saison et désirant terminer en beauté, vient d'engager le célèbre ténor **Pedro Lafunte**, pour chanter le rôle de Maurique, dans « Le Trouvère ». Cet artiste, qui jouit d'une réputation mondiale, de par la beauté et l'ampleur de sa voix, ainsi que par son tempérament artistique, vient de remporter un triomphe à Liège dans « Le Trouvère ». Le public lui a demandé quatre fois l'air fameux « Supplice infâme », que M. Lafuente chante avec une maestria sans égale. Malgré les frais énormes nécessités par la présence de cet artiste incomparable, le Directeur n'a rien changé aux prix des places habituels.

Location chez Jubé.

Bock Meyerbeer LE PLUS......... ....APPRÉCIÉ

CASINO-THEATRE

Ce soir, à 8 h. 30, dernière représentation de « La Cocarde de Mimi-Pinson », opérette en 3 actes ; le plus grand succès de la saison.

Location : 18, place de la Liberté. Tél. : 13-14.

Sociétés et Comités

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège, 55, rue Neuve, cours de préparation militaire par M. Druet. Lecture au son manipulation, examen préparatoire pour le brevet de spécialité.

CHORAL ARTISTIQUE DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Le Choral Artistique du Nouveau Roubaix, dont l'un des buts premiers est de venir en aide aux nécessiteux, par l'organisation de concerts à leur profit, a projeté, pour le mercredi 14 mars à 19 h. 30 une soirée, au profit d'un de ses membres, père de famille gravement malade ; elle sera donnée dans la salle du Modern Ciné Noël, rue Jouffroy, mise gracieusement à sa disposition.

La Société s'est assuré le concours de chanteurs et monologuistes réputés parmi le public roubaisien ; nul doute que les auditeurs seront nombreux puisque, entre le plaisir de passer quelques heures agréables, ils auront la satisfaction de coopérer à une œuvre de bienfaisance.

Eczéma

Les personnes qui souffrent d'eczéma depuis des années peuvent recouvrer un sommeil paisible en employant la Pommade Cadum qui arrête instantanément les démangeaisons.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage Leclercq-Dupire, Flore Nerinck, 34 ans, tisserande, demeurant sentier Delbart, 18, au cours de son travail, s'est fait une entorse du poignet droit. 11 jours de repos.

— A la Lainière, Rose Leblanc, 22 ans, soigneuse, demeurant à Herseaux, s'est piquée à la main en nettoyant son métier. Panari du pouce gauche, 12 jours.

— Même usine, Eugène Degeas, 14 ans, bâcleur, demeurant sentier de la Belle-Promenade, 1, a eu le bras pressé dans une casse-marlage. Ecrasement du tiers inférieur de l'avant-bras et du poignet droits. Trois semaines de repos.

— A l'usine Lefebvre et Bastin, Jules Cloux, 36 ans, régleur, demeurant à Herseaux, en soulevant une caisse, s'est fait une déchirure fibro-musculaire de la masse dorso-lombaire. 10 jours de repos.

— A la Linière Douaisienne, Virginie Claeys, 31 ans, doubleuse, demeurant à Roubaix, s'est blessé à une broche. Piqûre avec panari du pouce droit. 15 jours.

— A la fonderie Béhague, Henri Gallez, 25 ans, mouleur, demeurant à Tournai, a été brûlé par de la fonte en fusion. Brûlure profonde du pied gauche. 20 jours de repos.

— Aux Colles du Nord, Marcel Charley, 20 ans, manœuvre, demeurant rue Carnot, au cours de son travail, a reçu de l'acide dans l'œil. Brûlures à l'œil droit, 10 jours.

— Au tissage Leclercq-Dupire, Hector Leclercq, 44 ans, tisserand, demeurant 22, rue Thiers, en tombant, s'est fait une entorse du pied gauche. 10 jours de repos.

— Même usine, Yvonne Vandendaele, 20 ans, bobineuse, demeurant à Peteghem, en travaillant, s'est fait une déchirure fibrillaire musculaire au niveau de la masse sacro-lombaire, 10 jours de repos.

— Même usine, Henri Dreux, 62 ans, tisserand, demeurant rue de la Plume, 40, au cours de son travail, s'est fait une entorse du poignet gauche. 10 jours de repos.

— A la Linière Douaisienne, Marie Gaillard, 3? ans, bobineuse, demeurant à Roubaix, en tombant sur un chariot, s'est fait des contusions avec œdème de la cuisse droite et contusions avec excoriations de la jambe droite. 12 jours de repos.

— Dans un chantier de la Lainière, Oscar Dekeyser, 61 ans, rejointoyeur, demeurant à Tourcoing, a reçu une batteuse sur le dos. Forte contusion de la partie inférieure externe de l'hémithorax droit. 15 jours de repos.

— Dans un chantier de la S. F. S., Omer Hailliez, 26 ans, maçon, demeurant à Templeuve, s'est blessé au poignet pendant son travail. Piqûre profonde du poignet droit.

— A l'usine Kuhlmann, Etienne Duleu, 58 ans, manœuvre, demeurant rue Loridan-Noclain, 3, en serrant des boulons, s'est fait une forte contusion avec plaies à la main gauche. 12 jours de repos.

— A l'usine Dhallum-Lepers, Camille Glorieux, 23, tisserand, demeurant à Evregnies, a reçu un coup de navette sur la main droite, plaies contuses à la main droite, 12 jours.

— A la filature Leclercq-Dupire, Marie Roussel, 20 ans, soigneuse, demeurant rue du Nouveau-Monde, 81, en nettoyant ses brosses, s'est fait une plaie infectée du pouce droit. 12 jours.

— A l'atelier Terryn, Charles Duthoit, 18 ans, demeurant à Tourcoing en burinant, s'est contusionné le pouce droit par un coup de marteau. 12 jours de repos.

— Au chantier du Château d'Eau, Alph. Ghysbreeht, 34 ans, charpentier, demeurant à Roubaix, a reçu un morceau de basting sur la tête en coffrant des massifs. Plaie pénétrante à la tête.

— Aux Colles du Nord, Marius Lenglet, 35 ans, chauffeur, en nettoyant un camion, s'est piqué à la main. Panaris de l'annulaire droit. 12 jours de repos.

— Dans le chantier Narguet, Jean Duvœbelle, 20 ans, manœuvre, demeurant à Taintegnies, en soulevant une cuvelle, s'est fait une contusion et entorse de l'épaule gauche. 12 jours.

— A la fonderie Desaeger, Emile Coquelle, 17 ans, apprenti mouleur, demeurant à Pottes, en bougeant une pièce de fonte, a reçu celle-ci sur le corps. Plaies de l'index et de l'auriculaire gauches, du poignet et du genou droits. 15 jours de repos.

— Au chantier Native, Albert Duchesne, 26 ans, maçon, demeurant à Froidmont, a reçu une brique sur la tête. Hématome de la région occipitale.

— Au tissage Leclercq-Dupire, Fernande Gabriel, 33 ans, tisserande, demeurant rue de Berck, 108, en soulevant des poids, s'est fait une entorse de l'épaule gauche. 12 jours de repos.

— A la Linière Douaisienne, Zoé Bowyn, doubleuse, demeurant rue de l'Union 248, en frottant le velours de son métier, s'est fait une piqûre septique du médius droit. 10 jours de repos.

— A la filature Bazin, Alphonse Debeurme, 41 ans, rattacheur, demeurant rue du Sapin-Vert, 13, en butant le genou contre le métier, s'est fait une entorse du genou droit. 15 jours.

— A la Linière Douaisienne, Louis Soufflet, 19 ans, mécanicien, demeurant rue du Damier, 10, en posant un recouvrement, a eu les doigts pris dans un engrenage. Broiement de l'extrémité du médius et de l'annulaire gauche, plaie de l'extrémité de l'index gauche. Six semaines.

— A l'usine Watine, Elodie Vaugœthen, 32 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, au cours de son travail, s'est piqué à la main droite prise entre deux planches, plaies contuses.

— A la briqueterie Delecourt, Michel Goorloo, 29 ans, briquetier, demeurant rue des Lilas, 17, par suite de la chute d'une brique, s'est fait une contusion région lombaire droite. 10 jours.

— A la filature Bazin, Marie Degroote, 42 ans, cardière, demeurant rue du Vieux-Bureau 123, en butant contre un rail, est tombée, se faisant des contusions à la région lombaire droite. 15 jours de repos.

CROIX

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — Réunion mensuelle du comité, mercredi 7 mars, à 7 h. 30 précises, chez Seigneur, 7, rue Henri Ghesquière. Ordre du jour Questions diverses.

CABINET DENTAIRE, 12, pl. de la République, CROIX. — Ch. FARNE, chirurgien-dentiste. — **Consultations tous les jours de 9 h. à 19 h. — Extractions. Soins. Appareils.**

WASQUEHAL

BLESSES AU TRAVAIL. — A la Filature du Nord, Robert Corbet, 20 ans, 28, rue Pasteur à Wasquehal, a fait une chute sur le poignet à la suite d'une glissade et s'est fait des plaies contuses à la main droite : 12 jours de repos.

A l'atelier Ernstein, rue des Villas, l'apprenti Louis Lehec, 18, rue Colé à Wasquehal, a reçu une pièce de fer sur la main ce qui occasionna des plaies contuses de la main droite et des contusions du poignet gauche : 12 jours.

LA FIEVRE APHTEUSE. — Un cas de fièvre aphteuse ayant été constaté sur un animal bovin de l'exploitation de M. Victor [illegible]arcou, cultivateur rue du Molinel, M. le Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté ci-après : Est déclaré infecté de la fièvre aphteuse, le territoire désigné ci-après : toute la partie du territoire de la commune de Wasquehal délimitée par la Marque, du pont rouge à sa jonction avec le canal de Roubaix ; le canal de Roubaix jusqu'au pont du Triez, la rue Voltaire jusqu'au boulevard de Lille à Tourcoing, ce boulevard jusqu'au pont rouge. Des affiches portant la mention « Fièvre Aphteuse » ont été apposées aux abords de l'exploitation et dans les rues conduisant à la zone d'interdiction.

POUR UNE FAMILLE NOMBREUSE EPROUVÉE. — 14e liste de souscriptions reçues à la Mairie de Wasquehal : Yvonne, pour gagner le portefeuille de 25.000 fr. donne 2 fr. ; Pour la santé de Suzanrasse, son parrain, 10 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; Pour un couloonneux qui a eu vite habitué ses deux femelles, Croix, 5 fr. ; Bourgois-Dewière, Croix, 5 fr. ; Denise Devière, Croix, 2 fr. ; Marcel et Henri, 7 fr. ; Pour que mon commerce prospère, Mme Brunin, 33, rue Chanzy à Lys, 10 fr. ; Pour que grand-mère ne soit plus malade, Madeleine Fauvez 5 fr. ; Alphonse Brancart à la Longueville, 20 fr. ; Après la réunion de la rue Favreul chez Jeunot, les amis du Favreul, Roubaix, 70 fr. ; Edmond Beert, Croix, pour la guérison de sa femme, 5 fr. ; Cinq gurines de chez Lemaire al Dillies, rue Malelerie, Roubaix, 18 fr. ; Ils tiennent leurs promesses Henri et Marcel 10 fr. ; Pour la santé de la mère, 5 fr. ; En souvenir de mon père, un Roubaisien, 100 fr. ; Cardon Jean et Henri Flévet, pour une tomate en moins, 10 fr. ; Pour que mon désir se réalise, Julien 5 fr. ; Georges Cocheteux, 10 fr. ; Pour la guérison de notre mère, Alphonse et Zézé, 10 fr. ; Pour que Roger le garçon-boucher du Breucq ne soit plus si fou après les écolières de Wasquehal, 2 fr. ; Pardon ! je vous dis qu'il reviendra, 5 fr. Total de la 14e liste, 321 fr. ; total des listes précédentes, 16.270 fr. 20. Total à ce jour, 16.591 fr. 20.

La souscription étant sur le point de se terminer, l'Administration municipale adresse un dernier appel aux personnes généreuses qui, par oubli, n'auraient pas encore fait parvenir leur obole pour venir en aide à la famille Proux si cruellement frappée par le destin, et les remercie à l'avance.

LE CONCERT DES ANCIENS COMBATTANTS. — C'est dimanche 11 mars qu'aura lieu, à la salle des fêtes de la Mairie, le grand concert annuel organisé par la section des anciens combattants du Centre au profit de la caisse de secours et en vue de venir en aide aux grands malades nécessiteux. Le programme mis sur pied est de premier choix et contentera les plus difficiles. Le concours de divers artistes de la région est assuré et on ne peut douter du retentissant succès qu'obtiendra cette soirée récréative. On peut trouver des cartes d'entrée au Café de la Cloche, siège de la Section et chez les membres de la Commission des anciens combattants, aux prix suivants : Réservées numérotées 5 fr. ; Premières, 3 fr.

CONSULTATIONS DES NOURRISONS. — Mercredi 7 mars, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et jeudi à la même heure, à l'école maternelle du Noir Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et dont le nom patronymique commence par les lettres D, E, F, ou G sont priés de passer à la Mairie 2e guichet, pour le renouvellement de leur carte donnant droit à tarif réduit sur les chemins de fer. Se munir du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — La permanence fonctionnera mercredi 7 mars, de 18 à 19 heures, au siège, café de la Cloche. Un membre de la Commission donnera tous renseignements aux intéressés sur le service allocations-maladie, la carte du combattant et recevra également les nouvelles adhésions à la section.

PREPARATION MILITAIRE. — Mardi, à 19 h. 30 à la salle de Gymnastique, rue Ferrer, cours de préparation militaire pour les jeunes gens des classes 28 et suivantes, sous la direction de M. Marcel Lefebvre, moniteur.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Les renseignements sur les demandes d'autorisation de construire d'alignement, de réparations et modifications d'immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voie et de salubrité seront donnés aux intéressés au cours de la réunion de mardi 6 mars, à la Mairie, de 14 heures à 15 h. 30.

COURS DE SOLFEGE. — Ces cours absolument gratuits ont lieu tous les mardis, à 19 h., au siège de la Fanfare, rue Jean-Macé et de la Jeune France, 1, rue des Villas, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

COURS D'ADULTES. — A l'école des garçons du Centre, les mardi et vendredi, à 19 h. ; à l'école des garçons du Capreau, les mêmes jours, de 18 h. 30 à 20 heures. Bibliothèque le mardi, de 20 h. à 20 h. 15. Ces cours sont gratuits et ouverts aux jeunes gens de plus de 13 ans.

LANNOY

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — La Fraternelle des Anciens Combattants de Lys-Lannoy et Toufflers invite les anciens poilus à une réunion de quartier qui aura lieu chez M. Oscar Bernard, estaminet de la Tour Eiffel, mercredi 7 mars, à 20 heures. La Commission de la Fraternelle ainsi que la Mutuelle-Retraite se tiendra à la disposition des A. C. pour leur fournir tous les renseignements nécessaires en vue de leur inscription à la Mutuelle-Retraite.

FLERS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Gustave Gualtez, 2? ans effort produit en chargeant un sac de 50 k. de ciment sur un tombereau. Douze jours de repos.

— Vantournoutte Rémy, scieur blessure du genou par la chute d'une pièce de bois. Douze jours de repos sauf complications.

— Robert Marescaux, 19 ans, menuisier, légère commotion cérébrale, des plaies contuses superficielles à la face et à la partie moyenne du dos. Douze jours.

A L'AIDE D'UNE FAMILLE MALHEUREUSE. — Émus à juste titre de la situation pénible dans la

DERNIÈRE HEURE

PAR NOTRE FIL SPECIAL ET PAR T.S.F.

La disparition d'un garagiste à Neuilly-sur-Seine

Dans la soirée de vendredi on découvrait abandonnée dans une allée du bois de Boulogne, une automobile appartenant à un garagiste de Neuilly-sur-Seine, M. Patétif, disparu lui-même depuis mercredi dernier. L'enquête, ouverte dès samedi, semblait faire croire que le garagiste aurait pu être victime d'un attentat.

Un récent témoignage recueilli laisserait plutôt penser que M. Patétif s'est livré à une audacieuse mise en scène. Ayant acheté son garage en novembre et n'ayant payé aucune des traites signées par lui, il aurait préféré disparaître et se cacher dans une ville de province.

A la recherche de l'assassin du courtier en diamants

Malgré leurs actives investigations, les policiers de la première brigade mobile et de la police judiciaire n'ont pu encore réussir à découvrir l'identité de l'assassin du courtier en diamants, Gaston Truchème, dont le cadavre fut trouvé à Ozoir-la-Ferrière.

Cependant, on a constaté que l'assassin était très au courant des habitudes du courtier. Il a dû connaître que le 26 février, il devait avoir sur lui un lot important de bijoux. Il est donc fort possible que ce soit un individu qui, de temps à autre, venait à Paris dans le centre des affaires des courtiers en pierres fines. Et peut-être doit-on s'attendre d'ici peu à une surprise.

COSTES ET LE BRIX ARRIVES A DETROIT

Les aviateurs Costes et Le Brix ont quitté Sharpeville à 11 h. 32 et ont atterri à 14 h. 50 à l'aéroport de Détroit.

Questions politiques

LE CONSEIL NATIONAL SOCIALISTE-COMMUNISTE

Le Conseil national du Parti socialiste-communiste s'est réuni hier après-midi, à 13 h. à la Mairie de Saint-Ouen. Le Conseil a d'abord ratifié un certain nombre de candidatures en province ; il a ensuite discuté de la tactique électorale : Les candidats socialistes-communistes ne devront au second tour se désister qu'en faveur de candidats socialistes et de candidats communistes. Dans les autres cas, il y aura retrait pur et simple.

Le Conseil national a enfin adopté la plate-forme du parti en spécifiant qu'une affiche spéciale serait rédigée pour faire appel à l'unité ouvrière.

UN DISCOURS DE M. F. MARSAL A SOISSONS

Une grande réunion s'est eu lieu à Soissons, sur l'initiative de MM. Chenechenoit, de Lubersac et Rousseel, sénateurs de l'Aisne. M. François Marsal a fait un exposé de la situation politique en fonction de la question financière.

L'ancien président du Conseil a conclu par ces mots :

« J'estime qu'en ce moment, l'oubli de ce qui s'est passé en 1925 et 1926 est la plus sage des politiques. Laissons donc les polémiques de côté. Serrons-nous les coudes entre bons Français et entre bons citoyens, faisons un bloc d'ordre républicain affranchi de toute tutelle extrémiste, et le redressement actuel de nos finances se poursuivra dans le calme et dans le travail et assurera la paix économique sociale du pays ».

Le scandale des spéculations sur le franc en Angleterre

M. R. C. Vansittart a été nommé secrétaire adjoint au ministère des Affaires étrangères britanniques, en remplacement de M. Grégory, destitué de ses fonctions à la suite du scandale des spéculations sur le franc.

ARRIVÉE DES MINISTRES A GENÈVE

M. Aristide Briand, venant assister aux séances du Conseil de la Société des Nations qui se réunira aujourd'hui, est arrivé hier soir, à 8 heures, à Genève. Il était accompagné de M. Berthelot, de M. Massigli et de plusieurs de ses collaborateurs. Dans la journée est arrivé également Sir Arthur Chamberlain ainsi que MM. Stresemann, Zaleski et Scialoja. A l'exception de la réunion des ministres de la Petite Entente, il n'y a eu hier aucun entretien entre les hommes d'Etat présents à Genève.

REDUCTION DU TAUX DE L'ESCOMPTE EN ITALIE

On annonce de Rome que le taux de l'escompte, en Italie, sera réduit à partir de demain, de 7 à 6 1/2 %.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

PELÉ DE CLERMONT-FERRAND EST CHAMPION DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

C'est en présence de 10.000 personnes environ que fut donné, hier à Vincennes, tout d'abord le départ du cross des « Espoirs non licenciés » dont voici les résultats :

1. Picard ; 2. Averlant ; 3. D[illegible] ; 5. Danhan ; 6. Gaillot ; 7. Sauton ; 8. Brocheton ; 9. Labro ; 10. Maurin, etc.

Puis ce fut, à 14 h. 45, le tour des « Espoirs licenciés » qui s'élancèrent sur 6 km. soit deux tours de l'Hippodrome à accomplir. Résultats :

1. Xaudriès (A.S.P.P.) ; 2. Caille (Métro) ; 3. Potard (R.S.O.) ; 4. Mansonneuve (Métro) ; 5. Cotron (Villefranche) ; 6. Le Roux (A.C.O.F.) ; 7. Martel (G.S.T. Moulins) ; 8. Ronsse (Métro) ; 9. Chapusot (C.S. Fontainebleau) ; 10. Leuillet (ARRAS O.)

C'est enfin au tour de la principale épreuve de la journée : le championnat de France. Aucun forfait important n'est à signaler. Le départ des 250 concurrents a été donné par l'ancien champion de France Gaston Ragueneau. Résultats :

1. Pelé (Clermont F.D.) en 42' 46'' 4/5 ; 2. Leclerc (R.S.O.) ; 3. Boué (S.B.U.C.) ; 4. Chapuis (Montceau-les-Mines) ; 5. Denis (Angers) ; 6. Nicolas (Nancy) ; 7. Beddari (R.S.O.) ; 8. Reyrolle (S.B.U.C.) ; 9. Granier (Métro) ; 10. Aliné Hua (Massilia de Marseille) ; 11. Rouillean (R.S.C. Limoges) ; 12. Louis Michel (R.S.O.) ; 13. Marchal (R.S.O.) ; 14. Norland (Métro) ; 15. Manhès (Métro) ; 16. Mortier (Massilia Club) ; 17. Berthelot (Métro) ; 18. René Lavaux (C.O.B.) ; 19. Robert (R.S.O.) ; 20. Garreau (R.S.O.) ; 21. Lefebvre (R.S.O.) ; 22. Joly (U.S. Banque de France) ; 23. Lausseight (C.A. Béglais) ; 24. Signoret (Massilia Club) ; etc.

Classements par équipes : 1. Red Star Olympique ; 2. Métropolitain Club.

L'ORLEANAIS DESROCHES GAGNE LE CROSS INTERNATIONAL A PARIS

1100 concurrents sur 2300 engagés participèrent hier au cross international organisé dans les bois de Saint-Cloud par un journal parisien. Parmi les concurrents de valeur citons Desroches, ex-champion de France militaire ; Blanc du C.O. de Billancourt, le champion Suisse Marthe Thorenx, Rapon, vainqueur du critérium des jeunes, Kerpedron, etc.

Le départ fut donné à 14 h. 30 par l'aviateur Fronval. Voici le classement :

1. Desroches (Orléans) couvrant les 12 km. du parcours en 38' 56'' ; 2. Blanc, (C.O. de Billancourt) ; 3. Thorenx (Oyonnax) ; 4. Ferret ; 5. Barre ; 6. Olinger ; 7. Kerpadron ; 8. Denis ; 9. Krekelberger ; 10. Mancini ; 11. Villa[illegible] ; 12. Bereiti ; 13. Labesse ; 14. Primaille ; 15. Gauthier.

Le challenge est remporté par la Société athlétique de Montrouge.